

## Formation IPAF pour Opérateur PEMP – Travail en toute sécurité avec des nacelles (OACP)



Durée : 1 jour



Prérequis : Permis de chauffeur de camion (C/C1) ou de car/minibus (D/D1)

Résultat : Attestation ASA  
Permis PEMP

La formation répond aux exigences de la norme **ISO 18878:2013** qui décrit la formation d'opérateur (conducteur) de **Plateformes Élévatrices Mobiles de Personnes (PEMP)**.

### Objectif de la formation

Former le participant à préparer et faire fonctionner divers types de nacelles conformément aux règles de sécurité pour obtenir la licence IPAF d'opérateur PEMP.

### Compétences acquises

A l'issue de la formation, le participant sera formé :

- aux réglementations d'hygiène et de sécurité concernées ;
- aux méthodes de préventions et de limitation des accidents ;
- aux besoins en matière de protection personnelle ;
- au besoin de se référer au manuel d'instructions de la machine ;
- à la conduite et au maniement de la PEMP selon les conditions de sécurité requises pour la positionner correctement et effectuer les tâches requises de façon adéquate.

### Domaine d'application

La formation proposée couvre les catégories 1a, 1b, 3a et 3b selon la norme EN280.



1a : Nacelles statiques verticales



1b : Nacelles statiques multidirectionnelles



3a : Nacelles automotrices à mât vertical ou à ciseaux



3b : Nacelles automotrices à mâts télescopiques ou articulées multidirectionnelles

### Langues disponibles

#### Formation en présentiel

Français / Allemand

### Examen de fin de formation

La formation fait l'objet d'un examen théorique et pratique. Le participant terminant avec succès la formation se voit remettre : une carte PAL autorisant l'utilisation de PEMP, un guide sur la sécurité,

Prés-Bersot 7, 2087 Cornaux

un carnet de bord et un certificat reconnu par la SUVA.

## Programme

Le participant dispose d'un choix de méthodes pour la partie théorique de la formation.

Méthode	
Déroulement	Théorie par un instructeur agréé
<b>Matinée</b>	07h30 à 12h00 Animation du cours par l'instructeur agréé avec préparation à l'examen théorique et réalisation de l'examen théorique.
<b>Pause</b>	<b>Repas de midi</b>
<b>Après-midi</b>	De 13h15 à 17h30 Examen théorique pour les participants ayant effectué le e-learning à distance. (Le certificat e-learning doit être présenté pour participer à l'examen théorique) Exercices pratiques sur site et examen pratique.
<b>Tarif (CHF)</b> <i>Hors taxes</i>	<b>550.00</b>

## Sont compris dans le prix de la formation

- La présence de formateurs expérimentés et certifiés IPAF ;
- La mise à disposition d'une tablette pour la méthode e-Learning sur site ;
- La mise à disposition des nacelles pour les exercices pratiques ;
- La carte PAL, le guide sur la sécurité, le carnet de bord et le certificat de formation ;
- Le repas de midi pour les méthodes de formation avec partie théorique sur site.

## Formateurs



Monsieur  
Christian Kläy  
*Instructeur certifié IPAF*  
*Fondateur Nacelles SA*



Monsieur  
Henri Chausse  
*Instructeur certifié IPAF*  
*Formateur adulte SVEB*



Monsieur  
Daniel Kläy  
*Instructeur certifié IPAF*  
*Fondateur Nacelles SA*

## Date de cours

Les dates de cours sont disponibles sur le site Internet à l'adresse [www.nacellessa.ch](http://www.nacellessa.ch).

L'inscription peut être effectuée directement sur le site Internet.

## Équipement nécessaire

Le participant doit disposer de ses EPI : souliers de sécurité et vêtements de travail.

Permis et carte OACP.

## Report éventuel de la formation

Nacelles SA se réserve le droit de reporter la formation dans le cas où les conditions météorologiques ne permettraient pas l'usage normal des nacelles.